

STRATÉGIES & DURABILITÉ

NEWSLETTER

5

Achevée de rédiger
le 29/11/19



WE NEED HOPE !

Le 24 octobre, Bercy a accueilli le troisième One Planet Summit. Cet évènement, qui a été créé dans le but de mobiliser la finance au service du climat, avait cette année pour thème la Blended Finance. Il s'agit de la capacité de la finance publique à investir dans des projets afin d'attirer des capitaux privés en réduisant le risque.

"We need Hope !" Tel était le message d'introduction de Brune Poirson, Secrétaire d'Etat auprès de la ministre de la Transition écologique et solidaire. Suivant une tendance qui se dessine depuis quelques mois, l'attention était portée sur les Océans, l'agriculture, la biodiversité. En effet on ne parle plus seulement Energie et Climat car comme l'a souligné Jennifer Morris, présidente de Conservation International "Le meilleur moyen de réduire nos émissions carbone, c'est la nature elle-même. Elle représente 30 % de la solution, mais ne reçoit que 2 % des investissements". D'ailleurs, en conclusion de la journée, Brune Poirson a déroulé une feuille de route très claire pour tous les acteurs financiers et politiques présents : "D'ici l'année prochaine, nous devons faire émerger des projets liés à la nature".

Pendant ce temps au Chili, en Equateur, au Liban, la colère gronde. Avec moins de violences peut-être, mais portant toujours sur la question du pouvoir d'achat, les manifestants en Irak, au Venezuela, en Espagne et encore toujours les gilets jaunes en France militent pour un changement en profondeur de nos sociétés. La transition écologique, financière, politique, sociétale doit être une transition juste qui emmène tout le monde, quel que soit le niveau social. Il ne faut pas perdre de vue que nous vivons sur une planète où, en 2018, les 26 milliardaires les plus riches possédaient autant que les 4 milliards d'humains les plus pauvres*

Des bonnes nouvelles ? il nous en vient quelques-unes du Sommet Climat de l'ONU qui a eu lieu à New-York le 23 septembre :

- Moscou a annoncé la signature d'une résolution gouvernementale consacrant l'adhésion définitive de la Russie à l'Accord de Paris sur le climat
- Avec l'annonce de l'Autriche, du Chili, de l'Italie, du Japon et du Timor Oriental, ce sont désormais 66 pays qui se sont engagés dans la Carbon Neutrality Coalition
- Dix-neuf entreprises, parmi lesquelles des géants du secteur agroalimentaire, ont présenté une coalition visant à protéger la biodiversité
- Même Amazon s'engage et nous annonce viser la neutralité Carbone pour 2040 !

De son côté au fil des mois La Française continue à s'engager avec ses partenaires. La nature était aussi un sujet central de la conférence que l'OID a tenue dans les locaux de La Française et qui fut introduite par Gérard Degli Esposti. Catherine LARRERE en tant que philosophe y a exploré les liens entre Homme et Nature. Nous vous en proposons un court résumé en page 2 de cette newsletter.

Côté nature toujours, Moniwan plateforme de distribution en ligne de La Française, répond aux préoccupations des uns et sensibilise les autres en plantant des arbres à chaque souscription de SCPI. Parce que les arbres sont un bon moyen de décarboner, parce que, 3 par 3, les petits arbres font de grandes forêts qui décarbonent longtemps, mais aussi parce que c'est un merveilleux moyen de favoriser la biodiversité et d'apporter un soutien économique aux populations locales, et tout cela va dans le bon sens ! Continuons donc, en veillant à réduire toujours plus notre empreinte carbone et plantons des arbres pour compenser l'incompressible !

Faire [re]naître
l'espoir
et faire émerger
des projets liés à
la nature



LA FRANÇAISE
investing together

* source Oxfam



LA TRANSITION PATHWAY INITIATIVE

Une analyse de l'alignement des entreprises avec une trajectoire 2°

Le Club Zero Carbon de La Française recevait le 26 novembre Nadine Viel Lamare, Directrice de la Transition Pathway Initiative (TPI)*. Une initiative que La Française apprécie et est heureuse de promouvoir.

Post COP 21, des investisseurs institutionnels se sont creusés la tête : comment faire pour analyser les portefeuilles dans la perspective de respecter une trajectoire de réchauffement limitée à 2° ? quelles sont les sociétés dont les pratiques et les politiques sont en ligne avec les Accords de Paris? Sans outils à leur disposition, certains de ces investisseurs ont décidé de se réunir et d'en créer un, dont les principes fondateurs seraient :

- Disposer d'un outil gratuit et utile à tous les investisseurs y compris les plus petits ;
- Être transparents sur les données, la méthodologie et les résultats ;
- N'utiliser que des données publiques ;
- Bâtir des méthodologies sectorielles robustes en partenariat avec une solide référence académique : la London School of Economics (LSE).

Début 2017, la TPI voit le jour. La méthodologie mise en place analyse les entreprises sur 2 axes :

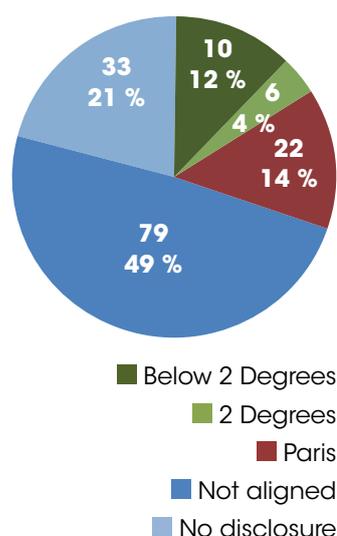
- 1. Management Quality** : s'intéresse à la gouvernance, la stratégie, les objectifs, les structures mises en place par les entreprises ; cet axe repose sur 19 questions qui sont les mêmes pour tous les secteurs étudiés ;
- 2. Carbon Performance** : analyse une performance basée sur des mesures d'intensité carbone sectorielles en comparant de manière prospective les objectifs que se donne l'entreprise avec diverses trajectoires : celle de l'Accord de Paris, la trajectoire 2° et la trajectoire inférieure à 2°. Si l'entreprise ne publie pas d'objectif, alors la tendance actuelle des émissions de CO2 est projetée dans le futur.

Les résultats globaux de la performance carbone analysée sur 8 secteurs et 190 entreprises parmi les plus émettrices au monde montrent l'ampleur du chemin qu'il reste à parcourir... seules 16 % des entreprises analysées sont en ligne avec un réchauffement climatique de 2° ou moins, un chiffre qui monte à 30 % lorsque l'on inclut les entreprises alignées avec l'Accord de Paris dont on sait qu'il nous mène à un monde à environ 3°.

Les ambitions du TPI sont importantes avec la volonté de couvrir plus de secteurs (les transports aériens et maritimes dans les semaines à venir), une extension du nombre des entreprises analysées pour intégrer les plus petites capitalisations boursières et répondre aux besoins du crédit et enfin, évaluer la politique des états afin d'intégrer une évaluation des dettes souveraines.

A l'heure où nous comprenons véritablement que notre monde change, que le réchauffement climatique et ses conséquences, sociales, sur l'alimentation, en termes de flux migratoires et donc ses conséquences politiques exigent que nous produisions et consommions différemment, chacun doit pouvoir gérer son épargne avec d'autres critères que les seules références financières. Le besoin est réel de nouveaux référentiels à disposition de tous, pour inclure les questions climatiques et sociales dans les scénarios économiques et financiers. En ce sens, le TPI constitue ainsi un apport essentiel et de qualité également utilisé par la "Climate Action 100+".

Alors particulier ou investisseur, épargnant néophyte ou professionnel, l'outil est gratuit, le [site](#) reprend toutes les informations nécessaires à sa bonne compréhension (en anglais il est vrai), n'hésitez plus et allez vous renseigner sur un secteur, une ou des entreprises sur le site de la TPI !



* Nadine Viel Lamare a aussi pendant une dizaine d'année en charge de l'investissement responsable au sein du fonds de pension suédois AP1

RETOUR SUR LA CONFÉRENCE DE L'OID

Comment adapter le secteur immobilier à un monde à +2° voire +4° C ?

L'OID (Observatoire de l'Immobilier Durable) a abordé ce sujet dans le cadre de la 11^e conférence du **cycle Immobilier & Perspectives qui s'est tenue au siège de La Française** en partenariat avec le Plan Bâtiment Durable et la ville de Paris.

La conférence a été introduite par **Laurent JACQUIER-LAFORGE**, Global head of Sustainable Investing – La Française, et animée par **Gérard DEGLI-ESPOSTI**, Directeur ISR Immobilier et Président de l'OID.

La première partie a vu intervenir **Catherine LARRERE**, Philosophe et professeure émérite – Université de Paris-La Sorbonne, qui a abordé ce sujet complexe sous l'angle de l'éthique environnementale, en citant un extrait de L'Esprit des Lois de Montesquieu (1689-1755).

Cette prise de recul nous permet de recadrer la question du rapport entre homme et nature. Catherine Larrere nous invite à y réfléchir. Aujourd'hui, le système Terre dans son ensemble est affecté par les sociétés industrielles parce que les ouvrages des hommes survivent aux hommes (Henning Mankell). Le changement climatique est au fond le résultat, non pas de ce que nous avons voulu, mais de ce que à quoi nous n'avons pas pensé !

La période durant laquelle l'homme a façonné très fortement la nature (anthropocène) aura des conséquences qui se produiront bien au-delà de l'extinction de l'humanité (ex : les déchets radioactifs, le changement climatique, l'érosion de la biodiversité etc.).

Habiter la terre autrement

Il ne suffit pas de savoir quoi faire mais de savoir comment faire, et en cela, le travail philosophique peut être utile. Notre attitude a été longtemps de conquérir, dominer discipliner la nature dans une posture de pouvoir, d'exploitation, de destruction... mais faut-il pour autant totalement tourner le dos au passé ? Comment alors inclure la nature dans la moralité ?

Notre existence est confrontée à des temps courts (le temps humain, de l'économie, de la politique) et les temps longs de la nature.

La bonne durée est celle qui correspond à la fois à une durée humaine et à une durée naturelle ; et la bonne posture est de considérer l'homme comme partie de la nature, en cessant de parler de l'homme ET de la nature.

Il ne suffit pas de parler de nature avec respect, puisque les ouvrages des hommes s'imbriquent dans la nature et survivent aux hommes. La question est : quelle signature laissons-nous ?

L'éthique de la nature n'est pas séparée de l'éthique des hommes. Alors qu'il existe, du fait de son action, une vulnérabilité de l'Homme face à la nature, il devient nécessaire d'engager un rapport plus moral à la nature en développant les éthiques environnementales du soi et de l'attention : habiter la Terre autrement.

Cette introduction philosophique s'est poursuivie par une table ronde à laquelle participaient **Jérôme DUVERNOY**, (ONERC), **Jérôme GATIER**, (Plan Bâtiment Durable) et **Stéphanie CHEVALLIER**, (Nexity).

Le bilan des perspectives climatiques dressé par Jérôme DUVERNOY, +1,5°C en France depuis 1900, 50 % des forêts métropolitaines soumises à un risque élevé d'incendie en 2050, une sécheresse estimée en 2050 à un manque de 3Mds de m³ (d'eau ?), s'est poursuivi par la présentation d'un projet d'aménagement de ville innovant par la prise en compte de la nature et par des témoignages de bonnes pratiques.

Davantage tournée vers la modélisation climatique et les solutions d'adaptation, la seconde partie de la conférence a permis de mesurer les évolutions passées du climat, les tendances à venir, et la manière dont elles s'appliquent d'ores et déjà à la construction des bâtiments.

Retrouvez les vidéos de la conférence sur la [chaîne YouTube de l'OID](#).



La question est :
**Quelle signature
laissons-nous ?**



RISQUE CLIMATIQUE ET SECTEUR FINANCIER

C'est un des sujets parmi ceux qui agitent les milieux financiers, et ce n'est probablement que le début, mais la concordance des temps de deux publications d'acteurs français incontournables est significative. Alors que le bulletin de la Banque de France (BdF) de septembre-octobre avait pour thème "changement climatique : quels risques pour le secteur financier" ce même mois de septembre a vu Finance for Tomorrow (F4T) publier un rapport "le risque climatique en finance, concepts, méthodes et outils d'analyse" visant à fournir des clés de compréhension pour tous les acteurs, et ils devraient être nombreux, concernés par la gestion du risque climatique en finance.

Sans compter bien évidemment deux autres rapports commis à l'été par le GIEC sur les liens entre changement climatique et agriculture d'un côté et océans et cryosphère de l'autre, ni les multiples annonces et engagements depuis le G7 de Biarritz jusqu'à la semaine pour le climat à New-York en passant par la nouvelle Présidente de la Commission Européenne et le Green Deal.

Les risques climatiques sont désormais bien identifiés et de trois formes : risque physique, risque de transition et risque de responsabilité. Les outils d'analyse de ces risques sont quant à eux essentiellement de deux ordres :

- Un outil de mesure des émissions de CO2 : l'empreinte carbone.
- Et des outils d'évaluation des risques : la part verte/part grise, les indicateurs d'impacts financiers, les indicateurs d'alignement à une trajectoire 2° ou encore les scores d'exposition au risque.

A ce jour, alors que le risque de transition est de mieux en mieux compris, le risque de responsabilité représente encore un angle mort des risques climatiques tandis que le risque physique n'est souvent pas perçu comme une menace potentielle.

Mais l'élément clé de la finance climatique réside dans l'appropriation des métriques et des analyses en interne. Il est essentiel que le risque climat soit géré comme un risque financier classique et que l'expertise soit internalisée pour pouvoir comprendre et analyser les chiffres, affiner les méthodologies. **Le risque climat doit donc prendre toute sa place au sein des organes de gouvernance**, au sein de la gestion des risques classique et bien sûr dans la mise en place des stratégies d'entreprises. Le temps n'est plus à l'exercice de communication ni au traitement de ce risque par des experts isolés en dehors des systèmes d'information des acteurs financiers. La finance climat doit être au cœur de notre métier.



LA FRANÇAISE
investing together

128, bd Raspail 75006 Paris - France
Tél. +33 (0)1 44 56 10 00
Fax +33 (0)1 44 56 11 00
480 871 490 RCS PARIS

www.la-francaise.com

[Pour lire le bulletin de la Banque de France](#)

[Pour lire le rapport de F4T](#)

Publication éditée par La Française,

Société anonyme à directoire
et conseil de surveillance au capital
de 78 836 320 € - RCS : 480 871 490

Directeur de la publication :
Pierre Schoeffler

Ont participé à ce numéro :
Perrine Dutronc - Claudine Prêtre
Chef d'édition : Claudine Prêtre

Maquette : Wanda Le Sauze

XX3443 - Décembre 2019

Les informations contenues dans ce document ne sauraient constituer un conseil en investissement, une proposition d'investissement ou une incitation quelconque à opérer sur les marchés financiers. Cette publication est destinée aux investisseurs professionnels et non-professionnels au sens de la directive MIF. Les appréciations formulées reflètent l'opinion de leurs auteurs à la date de publication et sont susceptibles d'évoluer ultérieurement. Le Groupe La Française ne saurait être tenu responsable, de quelque façon que ce soit, de tout dommage direct ou indirect résultant de l'usage de la présente publication ou des informations qu'elle contient. La présente publication ne peut être reproduite, totalement ou partiellement, diffusée ou distribuée à des tiers, sans l'autorisation écrite préalable du Groupe La Française.